Assemblée générale d'ORES Assets – Avis au public

L'Assemblée générale d'ORES Assets se tiendra le jeudi **10 décembre 2026** à 18 heures dans ses locaux Avenue Jean Monnet 2 à 1348 Louvain-la-Neuve.

L'Ordre du jour ainsi que l'ensemble de la documentation afférente à chacun des points portés à l'agenda de l'Assemblée générale est disponible sur le site internet de notre intercommunale : www.ores.be/ores-assets/assemblees-generales.

Conformément à l'article L1523-13, § 1er al. 4 et 5 du CDLD - repris à l'article 25 D de nos statuts -, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées.

Afin de nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, il est impératif que les citoyens – tout comme les délégués - s'inscrivent, pour le 3 décembre 2026 au plus tard, à l'adresse suivante : infosecretariatores@ores.be ou par téléphone aux numéros 071/54.75.42 ou 071/54 75 65.

Les personnes qui ne se seraient pas inscrites préalablement pourraient se voir refuser l'accès à la salle de réunion pour garantir l'accès et la sécurité des personnes inscrites.

ORES Assets se tient à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse mail précisée ci-avant.

Au plaisir de vous rencontrer.